



Station d'eaux vives du Grand Nancy

Note d'opportunité

Sommaire

1.	Le contexte : 5 opportunités à saisir.....	2
1.1.	Un réseau de partenaires sportifs.....	2
1.2.	Une fédération impliquée dans les enjeux de développement local.....	2
1.3.	Le développement de l'attractivité touristique du grand Nancy.....	2
1.4.	L'unique site d'accueil pour le quart Nord Est de la France.....	3
1.5.	L'inscription au contrat de projet état région.....	3
2.	Description du projet de station d'eaux vives sur le territoire du grand Nancy.....	4
2.1.	La description physique du projet.....	4
2.2.	Les services de la station d'eaux vives.....	4
2.3.	Les publics cibles et les fonctionnalités.....	5
2.4.	Les chiffres clés.....	6
3.	L'exemple de Seu d'Urgell.....	6
3.1.	Localisation.....	6
3.2.	Photos.....	7
4.	Etude du projet de station d'eaux vives sur le territoire du grand Nancy.....	8
5.	Les sites de références à visiter.....	8
6.	Conclusion.....	8

La CUGN réalise sur le pôle nautique un bâtiment destiné à accueillir un pôle France et un pôle espoir de canoë kayak. Le bâtiment sera achevé fin septembre 2007. Cet investissement vient capitaliser une dynamique sportive quasiment unique en France présente sur le site.

Dans le prolongement de cette réalité sportive, se dessine aujourd'hui la perspective de concevoir un espace de loisir et de tourisme original en cœur d'agglomération. Cette note présente cette opportunité et propose d'étudier ce projet.

1. Le contexte : 5 opportunités à saisir.

1.1. Un réseau de partenaires sportifs.

Le pôle nautique Nancéens accueil :

- ✓ le pôle France et espoir de canoë kayak tête de réseau sportif du quart Nord Est de la France,
- ✓ Un pôle France et espoir d'aviron.
- ✓ Le club de canoë kayak Nancy Tomblaine.
- ✓ Le sport Nautique de Nancy (club d'aviron).

L'ensemble de ces structures mettent en place quotidiennement une activité sportive sur le site. Cette réalité sportive permet à la CUGN de disposer d'un réseau de partenaires sportif remontant jusqu'aux fédérations nationales concernées.

1.2. Une fédération impliquée dans les enjeux de développement local.

La FFCK estime qu'il y a 3 000 000 à 4 000 000 de pratiquants occasionnels qui consomment chaque année des ballades en kayak de mer, des descentes de rivières en rafting ou encore des randonnées en canoë. Parallèlement, 10 000 pratiquants participent régulièrement à des compétitions sportives organisées par la FFCK. Ce constat met en exergue que la pratique de masse du canoë kayak est avant tout une pratique de loisirs et de tourisme. La FFCK s'implique sur cette dimension de l'activité. Elle accompagne les collectivités dans l'aménagement de leur territoire afin de promouvoir cette pratique loisirs. Ce travail conduit la FFCK à préconiser auprès des collectivités l'aménagement de parcours de randonnée nautique (embarcadère, débarcadère, passe à canoë, signalétique) et la création de rivières artificielles. La FFCK est ainsi une fédération qui conjointement à son périmètre sportif est impliquée dans les enjeux de développement local.

Cette implication a conduit la FFCK à développer récemment le concept de station d'eaux vives sur la ville de Pau en relation avec l'agglomération Paloise. L'engagement de la fédération sur ce projet va jusqu'à la gestion. En effet la FFCK est actuellement candidate à la gestion de cet équipement dans le cadre d'une procédure de délégation de service public.

1.3. Le développement de l'attractivité touristique du grand Nancy.

Fort de son expérience, la FFCK estime aujourd'hui qu'il peut être opportuniste de réaliser une extension du stade d'eaux vives qui permettrait de développer une forte activité loisirs sur le pôle nautique conjointement à la pratique sportive existante. Cette extension du stade d'eaux vives pourraient ainsi contribuer au développement de l'attractivité touristique du Grand Nancy en s'appuyant sur le potentiel loisir et touristique du canoë kayak.

1.4. L'unique site d'accueil pour le quart Nord Est de la France.

L'extension proposée par la FFCK s'appuie sur un contexte physique favorable grâce à la présence de la Meurthe en cœur de ville et la possibilité d'imaginer une extension du stade d'eaux vives sur les friches urbaines de Nordon.

Ce projet présente aussi la particularité de s'enraciner, dans un contexte historique favorable. En effet l'est de la France et l'Allemagne sont le berceau historique mondial du canoë kayak slalom (discipline olympique).

Il est aussi à noter qu'il existe très peu de rivières naturelles ou artificielles d'eaux vives dans le quart Nord Est de la France. Ce contexte renforce la singularité et donc l'attractivité du projet.

Enfin ce projet présente un environnement urbain favorable avec la proximité de la place Stanislas, de l'ASVEL...Des synergies touristiques, médiatiques seront ainsi possibles.



1.5. L'inscription au contrat de projet état région.

Le projet d'extension proposé par la FFCK s'inscrit dans un périmètre identifié par le contrat de projet état région pour réaliser un projet de modernisation du pôle nautique nancéen. Le contrat de projet état-région a ainsi retenu un financement de 1 250 000€ (500 000€ Etat, 250 000€ région, 500 000€ CUGN).

2. Description du projet de station d'eaux vives sur le territoire du grand Nancy.

Le projet consisterait à créer ce que l'on pourrait appeler une SEV (Station d'Eaux Vives) sur le territoire du grand Nancy, à savoir un espace de loisirs original en cœur d'agglomération.

2.1. La description physique du projet.

Le cœur du projet de « SEV du grand Nancy » consisterait à réaliser une extension à vocation événementielle et grand public de l'actuel parcours d'eaux vives à vocation sportive.

Concrètement il s'agirait de créer un circuit d'eaux vives en boucle d'environ 250 mètres de long alimenté en eau par une station de pompage. A l'image des remontes pente des stations de ski, ce circuit disposerait à son arrivée d'un tapis roulant qui permettrait au pratiquant de passer de l'arrivée au départ sans porter son embarcation. Cette extension du stade d'eaux vives constituerait le cœur du domaine payayable de la station d'eaux vives où les pratiquants s'adonneraient aux joies du rafting. A l'image du domaine skiable d'une station de ski, la station d'eaux vives offrira aussi la possibilité de randonner en canoë sur la Meurthe. Cette randonnée pourrait partir de Lunéville et conduire les randonneurs jusqu'au pôle nautique de Nancy, à partir duquel ces promeneurs pourrait prolonger leur ballade par une visite de la ville.

Afin de donner vie au concept de station d'eaux vives et gérer l'accueil du public il serait nécessaire de créer des infrastructures complémentaires à l'extension du stade d'eau vives. Concrètement, il serait nécessaire de créer un bâtiment nautique qui comprendrait un accueil, des vestiaires, des hangars, un club house avec restaurant. On pourrait aussi imaginer un espace bien être centré autour des activités de fitness et un espace de baignade avec plage en plein air.

Enfin par delà une pratique de loisir touristique journalière sur la SEV, qui concernerait les populations résidentes dans un isochrone de 2 heures autour de Nancy, le projet pourrait être créateur de séjours touristiques s'il s'inscrit en relation avec une offre d'hébergement. Sur ce point une réflexion devra être développée pour identifier si l'offre d'hébergement actuelle sur Nancy est suffisante où si elle doit être complétée dans le cadre du projet de SEV.

2.2. Les services de la station d'eaux vives.

La station commercialisera des forfaits eaux vives qui donneront accès à 1H30 de pratique sur le parcours d'eaux vives avec l'embarcation choisie par le client : rafting, hydrospeed, canoë rafting, kayak. De même il sera possible d'acheter un forfait randonnée qui donnera accès à une après midi de randonnée en canoë sur la Meurthe entre Lunéville et Nancy. Enfin une école Française de canoë kayak dispensera des cours.

Forfait eaux vives	
Rafting	Hydrospeed
	

Forfait eaux vives (suite)	
Canoë rafting	kayak
	
Forfait randonnée	Cours à l'EFCK
	

2.3. Les publics cibles et les fonctionnalités.

La SEV constituera :

- ✓ Un espace d'entraînement, d'organisation de compétition et d'apprentissage du canoë kayak pour des sportifs de haut niveau (pôle, équipe de France, équipe étrangères) et des sportifs amateurs (club régionaux, extra-régionaux et frontalier).
- ✓ Une offre de loisir de proximité originale pour les résidents (amateurs de loisirs au grand air, familles...).
- ✓ Un complément « sportif » à l'offre touristique culturelle pour les touristes frontaliers et du grand Est.
- ✓ Un lieu de formation pour des futurs professionnels du canoë kayak.
- ✓ Un espace privilégié d'incentive pour les entreprises.
- ✓ Un territoire de loisirs et d'éducation centré autour du canoë kayak et de l'environnement pour les scolaires et centres sociaux.

Il est à noter que ce projet porte en lui une dimension environnementale importante. Il permettra de valoriser la Meurthe et de tourner les Nancéens vers leur rivière.

2.4. Les chiffres clés.

L'expérience montre que :

- ✓ Les stades d'eaux vives similaires au projet ici évoqué génèrent aux alentours de 40 000 à 50 000 entrées. 25 000 à 35 000 de ces entrées concernent du grand public qui paye sa prestation. Le reste concerne des publics sociaux (sportifs, scolaires, centre de loisir...). Ces derniers disposent de tarifs préférentiels voire d'une gratuité d'accès pour certains publics.
- ✓ Pour un pratiquant sur l'eau ayant payé son entrée à la SEV, il y a 2 à 3 personnes se promenant sur les berges de la rivière artificielle. On pense, à ce jour, que cette réalité est due à l'attirance naturelle de l'homme pour l'eau et cela d'autant plus qu'elle est vive.
- ✓ le fonctionnement de ce type d'équipement nécessite un budget de 1 million d'euros avec 10 à 15 équivalents temps plein.
- ✓ En terme d'équilibre de fonctionnement, l'activité commerciale auprès des publics solvables ne permet pas de financer la fonction sociale de l'équipement (accueil de scolaires, de centres sociaux, de sportifs). L'équilibre financier de l'équipement, dans la perspective par exemple d'une délégation de service public, passe ainsi par le financement de sujétion de service public à hauteur de 200 000 à 300 000 € par an pour l'accueil des publics sociaux.
- ✓ Concernant la fréquentation grand public et touristique elle s'effectue des vacances de pâques aux vacances de toussaint. Les pics de fréquentation ayant lieu sur les beaux week end de mai juin et septembre et en été.
- ✓ Concernant l'investissement, l'agglomération Paloise s'est engagée sur un programme de 9 000 000€ d'euros sur lequel le centre national de développement du sport est intervenu avec le soutien de la FFCK à hauteur de 1 800 000€.

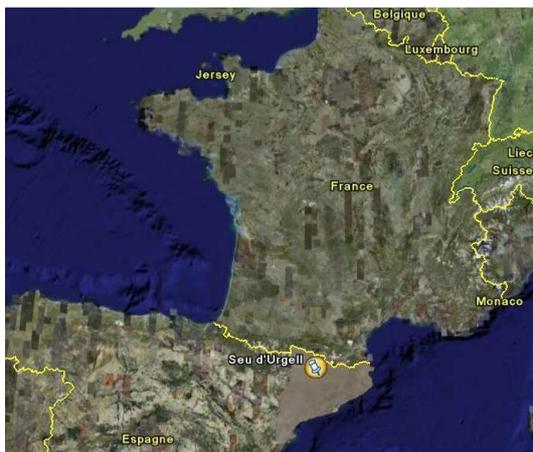
3. L'exemple de Seu d'Urgell.

Le projet de station d'eaux vives de l'agglomération Paloise est en cours de réalisation. Il n'existe donc pas à ce jour d'exemple de station d'eaux vives réalisée. L'équipement existant qui s'en rapprocherait le plus est le parc des eaux vives de Seu d'Urgell dont vous avez ci-après des photos.

Cet équipement intègre une centrale hydro-électrique grâce à l'utilisation de pompes réversibles. Dans un sens elles pompent, dans l'autre elles turbinent. Cette particularité technique permet à l'équipement de produire et vendre de l'électricité. L'équilibre d'exploitation s'en trouve ainsi amélioré.

La mise d'une micro-centrale grâce à des pompes réversibles peut-être étudiée à Nancy car le site pressenti offre un dénivelé naturel et peut utiliser le débit naturel de la Meurthe.

3.1. Localisation.



➤ Localisation Seu d'Urgell (suite)



3.2. Photos.



4. Etude du projet de station d'eaux vives sur le territoire du grand Nancy.

Une étude technique et financière de ce projet est nécessaire afin de bien cerner ces conditions de faisabilité. Cette étude nécessite un an et demi de travail.

Il serait nécessaire de passer 2 marchés :

- ✓ Un marché centré sur la faisabilité technique et le chiffrage de l'équipement intégrant une étude du sol. Cette partie de l'étude se devra d'envisager les différents scénarii hydrauliques pour faire face à des crues importantes et tirer le meilleur partie du débit naturel de la Meurthe.
- ✓ Un marché marketing et financier centré sur l'analyse de la demande et des services nécessaires, le cadre et les équilibres de gestion, l'opportunité d'une opération de partenariat public privé.

Les points clés du rétro-planning pourraient être les suivants à partir d'une délibération communautaire favorable sur le principe d'une étude de faisabilité pour une SEV sur le Grand Nancy.

- ✓ Appel d'offre et choix des bureaux d'études : 5 mois.
- ✓ Etude technique : 5 mois
- ✓ Etude marketing et financière : 6 mois
- ✓ Elaboration du projet par les services en collaboration avec les cabinets : 3 mois

Il est à noter que l'étude technique et l'étude marketing et financière se chevaucheront.

5. Les sites de références à visiter.

Si l'agglomération s'engage dans l'étude de ce projet il apparaît des plus opportuns de visiter les stades d'eaux vives des collectivités suivantes :

- ✓ Seu d'urgell (Espagne)
- ✓ Pau (France)
- ✓ Zootemer (Pays bas)
- ✓ Saint Laurent Blangy (France),

6. Conclusion.

L'extension du stade d'eaux vives actuel dans la perspective de créer une station d'eaux vives en cœur d'agglomération apparaît être une opportunité intéressante pour le grand Nancy.

Ce projet peut s'inscrire pleinement dans la stratégie de développement touristique de l'agglomération en apportant une offre de loisir complémentaire à l'offre touristique culturelle de l'agglomération et plus largement de la région.

En terme d'impact social ce projet apporte une offre de loisir originale en cœur d'agglomération. Cette offre est accessible à un large panel de publics : sportifs, scolaires, centres sociaux, comités d'entreprises, familles, étudiants.

Enfin, conjointement à l'intérêt touristique et social, ce projet est porteur d'une image innovante et valorisante pour l'agglomération. Cette image, qui intègre une dimension environnementale importante, peut être un outil de différenciation pour l'agglomération qui viendra renforcer l'intérêt des investisseurs privés pour le grand Nancy.